

Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mars 2015

Le 9 mars 2015 à 20 h, au Grand Salon de la Bouvêche, 71 rue de Paris, (Orsay) s'ouvre l'assemblée générale de l'association « Collectif citoyen Nanotechnologies du Plateau de Saclay »

Elle se déroule selon l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et rapport financier de l'exercice précédent, discussion et vote.
2. Rapport d'orientation et budget prévisionnel associé, discussion et vote.
3. Élection des membres du bureau.

Le président Gérald Dujardin présente le rapport moral de l'association, puis *la trésorière* Simone Cassette le rapport financier 2014

Sont présentes ou représentées 16 personnes membres de l'association en 2014.

Première délibération : Après débat l'assemblée adopte *le rapport moral*. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des votants par un vote à main levée.

Deuxième délibération : Après débat l'assemblée adopte *les comptes de l'exercice clos*. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des votants par un vote à main levée.

Le président Gérald Dujardin présente *le rapport d'orientation* en trois parties

- Fonctionnement et actions à venir de l'association
- Financements et subventions de l'association
- Renouvellement du bureau

La trésorière Simone Cassette présente *un budget prévisionnel* pour 2015 associé au rapport d'orientation.

Après débat, il est procédé aux votes. 17 membres à jour de leur cotisation 2015 sont présents ou représentés.

Troisième délibération : *Le rapport d'orientation* est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

Quatrième délibération : *Le budget prévisionnel* est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

Élection des membres du bureau

Est fait un appel de candidatures pour le bureau. Quatre membres du bureau sortant, Simone Cassette (également candidate au poste de secrétaire), Gérald Dujardin, Marcelle L'Huillier et Martine Duperrier (candidate au poste de trésorière) sont à nouveau candidats, ainsi que deux autres personnes Paul Rigny (candidat au poste de président) et Bernard Bartenlian. Aucune autre candidature n'est proposée.

Cinquième délibération : Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Le bureau, élu à l'unanimité pour 2015, se compose de Paul Rigny, Martine Duperrier, Simone Cassette, Bernard Bartenlian, Gérald Dujardin et Marcelle L'Huillier.

Le bureau se réunit séparément et nomme: Paul Rigny, Président ; Martine Duperrier, Trésorière ; Simone Cassette, Secrétaire. Information en est faite à l'assemblée.

La séance est levée à 22 h 07

Le président : Paul Rigny

La secrétaire : Simone Cassette

